



# CAP INGELEC

Ingénierie en Electricité, Automatismes et Génie Climatique

## **CAP INGELEC RACHÈTE LE GROUPE ASCARI ET DEVIENT L'UN DES PREMIERS ACTEURS FRANÇAIS POUR LES INFRASTRUCTURES DE PISTE AÉROPORTUAIRE**

Créée en 1992 par Jean-Paul Calès, la société CAP INGELEC assure des prestations d'ingénierie technique en maîtrise d'œuvre ou réalisations clés en mains. L'entreprise, dont le siège est situé à Saint-Jean-d'Illac près de Bordeaux, possède un rayonnement national avec des agences à Aix-en-Provence, Bordeaux, Lyon, Nantes, Toulouse et trois en région parisienne. CAP INGELEC emploie 170 personnes et réalise 28 M€ d'honoraires.

CAP INGELEC vient d'acquérir ASCARI GROUPE INGENIERIE, dont le siège est situé à Tinqueux, près de Reims (Marne). Cette entité, spécialisée dans les activités d'ingénierie dans les domaines du bâtiment, de l'aménagement et des infrastructures, réalise 7,5 M€ d'honoraires et emploie 60 personnes (effectif intégralement conservé), dans ses agences de Reims, Tours et Lyon.

**CAP INGELEC possède depuis près de 20 ans une longue et solide expérience de l'ingénierie électrique aéroportuaire, un domaine d'activité sensible où le réseau sans coupure est une règle intangible.** L'entreprise dispose à ce jour d'une quarantaine de références civiles et militaires dans la production et distribution d'énergie pour les bases aériennes, les centres de contrôle aériens et les aéroports.

En particulier, l'entreprise est experte dans la conception du **balisage** lumineux et diurne avec des expériences de rénovation lourde sans arrêt d'exploitation. Cap Ingelec étudie la définition de l'architecture sécurisée en centrale électrique, l'implantation des feux du balisage lumineux, le tracé des réseaux multibusés, le marquage, la définition des aires de trafic ou de stationnement et la simulation dynamique du déplacement des aéronefs sur les pistes ou voies de circulations conformément à la réglementation (annexe 14 de l'OACI, CHEA, ITAC).

**ASCARI possède depuis 12 ans une compétence très forte en infrastructure VRD. Elle a conçu les chaussées aéronautiques et aires de trafic de plusieurs aéroports français**, en amenant son expertise dans la portance (PCN, ACN) des pistes et la définition des réseaux d'assainissements.

Le rapprochement des deux entreprises va permettre de créer un acteur majeur pour l'infrastructure et le balisage des pistes aéroportuaires françaises, en apportant une expertise tous corps d'état pour la **conception et la rénovation des chaussées aéronautiques et pour le contrôle réglementaire** (photométrie).